

L'APAGEH

Identification de l'initiative	Nom de la structure / du projet		Localisation	Année de création	Contact																																						
	L'APAGEH L'Association Pour l'Avenir du Gatinais Et de ses Habitants Projet de légumerie		110 Route de Paucourt, 45200 Amilly	1989	02 38 93 27 01 – apageh@wanadoo.fr																																						
Origine et gouvernance	Qui est à l'initiative ?	Type de structure																																									
	Origine : réunion suite à l'impact de l'A10 sur la faune et la flore du Gatinais.	Association citoyenne L'APAGEH « bénéficie d'un agrément préfectoral au titre de la protection de l'environnement au niveau départemental. », « Elle est aussi conventionnée par l'Etat, le Conseil Départemental du Loiret, l'Agglomération Montargoise, pour son action d'Insertion Sociale et Professionnelle par l'Emploi sur des chantiers d'entretien de l'environnement. »																																									
Statut et modèle économique	Forme juridique	Sources de financement	Chiffre d'affaires																																								
	Association régie par la loi de 1901 Association d'Insertion par l'Activité Economique	Prestations d'entretiens des espaces naturels et des espaces vers Vente des légumes issus de l'éco-jardin potager Vente des produits transformés par la légumerie Partenaires : préfet du Loiret, France Relance, Département du Loiret, Commissariat Général à l'Egalit des Territoires, Rotary International, Agglomération Montargoise, Région Centre-Val-de-Loire, Gaz Réseau Distribution France, Crédit Agricole Centre Loire Financements du FAPE EDF : 5 000° en 2025 et 20 000° en 2014 pour le remplacement de véhicules Subventions de :	2023 Subvention exploitation : 752k : <table><tr><th colspan="2">Concours publics et subventions d'exploitation</th><th>751 865,16</th></tr><tr><td>74120000</td><td>SUBV. CUCS/ A.C.S.E.</td><td>15 000,00</td></tr><tr><td>74121000</td><td>SUBV. CUCS/ A.M.E.</td><td>10 000,00</td></tr><tr><td>74205000</td><td>SUBVENTION AGENCE DE L'EAU</td><td>0,00</td></tr><tr><td>74206000</td><td>SUBVENTION MECENAT</td><td>2 500,00</td></tr><tr><td>74210000</td><td>SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL RSA</td><td>79 772,00</td></tr><tr><td>74211000</td><td>SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL CIVIS</td><td>43 500,00</td></tr><tr><td>74220000</td><td>SUBV. REGION CENTRE CAP ASSO</td><td>16 000,00</td></tr><tr><td>74280000</td><td>SUBV FDI ETAT BROYEUR</td><td>2 223,00</td></tr><tr><td>74280010</td><td>MODULATION</td><td>29 036,62</td></tr><tr><td>74280040</td><td>AIDE A L'EMPLOI PEC</td><td>460,51</td></tr><tr><td>74280050</td><td>AIDE A L'EMPLOI (ASP)</td><td>553 373,03</td></tr><tr><td>74310000</td><td>SUBVENTION FONDATION GRDF FRANCE</td><td>0,00</td></tr></table> Subvention investissement : 41k Bénéfices : 34k Produit exploitation (CA + subventions) : 1486k Charges : 1452k			Concours publics et subventions d'exploitation		751 865,16	74120000	SUBV. CUCS/ A.C.S.E.	15 000,00	74121000	SUBV. CUCS/ A.M.E.	10 000,00	74205000	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	0,00	74206000	SUBVENTION MECENAT	2 500,00	74210000	SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL RSA	79 772,00	74211000	SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL CIVIS	43 500,00	74220000	SUBV. REGION CENTRE CAP ASSO	16 000,00	74280000	SUBV FDI ETAT BROYEUR	2 223,00	74280010	MODULATION	29 036,62	74280040	AIDE A L'EMPLOI PEC	460,51	74280050	AIDE A L'EMPLOI (ASP)	553 373,03	74310000	SUBVENTION FONDATION GRDF FRANCE
Concours publics et subventions d'exploitation		751 865,16																																									
74120000	SUBV. CUCS/ A.C.S.E.	15 000,00																																									
74121000	SUBV. CUCS/ A.M.E.	10 000,00																																									
74205000	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	0,00																																									
74206000	SUBVENTION MECENAT	2 500,00																																									
74210000	SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL RSA	79 772,00																																									
74211000	SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL CIVIS	43 500,00																																									
74220000	SUBV. REGION CENTRE CAP ASSO	16 000,00																																									
74280000	SUBV FDI ETAT BROYEUR	2 223,00																																									
74280010	MODULATION	29 036,62																																									
74280040	AIDE A L'EMPLOI PEC	460,51																																									
74280050	AIDE A L'EMPLOI (ASP)	553 373,03																																									
74310000	SUBVENTION FONDATION GRDF FRANCE	0,00																																									

		- Etat : 585 093^e (Concours publics) - Collectivités territoriales : 164 272^e (Subvention d'exploitation) - Autres : 2 500 (Subvention d'exploitation) - Dispositif « A nos idées » - Région	
Type d'actions menées	1. Insertion sociale et professionnelle par l'emploi (depuis décembre 1994) : chantiers d'insertion, accompagnement socio-professionnel, acquisition de compétences, retour à l'emploi 2. Sensibilisation à l'environnement et animation territoriale : participation à des événements locaux (Journées du Développement Durable de Montargis, Festival des Parcs et Jardins), organisation des « Matins au Jardin » (ateliers thématiques, échanges entre professionnels et habitants, démonstrations pratiques, sensibilisation aux pratiques écologiques) 3. Entretien des espaces naturels : interventions auprès des collectivités, EPCI, entreprises et particuliers (travaux forestiers, abattage, élagage, entretien de cours d'eau, gestion des zones humides, entretien des espaces boisés, renforcement de berges, aménagements ruraux, clôtures, pontons, postes de pêche) 4. Entretien des espaces verts : prestations sur Amilly et l'agglomération montargoise (tonte de pelouses, débroussaillage, taille de haies, création de massifs, plantations, ramassage de feuilles, entretien ponctuel ou annuel) 5. Légumerie (depuis septembre 2025) : transformation de légumes conventionnels et biologiques en produits de 4e gamme (55% bio et en évolution constante), approvisionnement de la restauration collective, ventes mensuelles aux particuliers. Cela part du constat suivant : il n'existe pas de lien direct entre les agriculteurs et la restauration scolaire, et certains agents de restauration manquent de temps. 6. Éco-jardin potager : production maraîchère naturelle sur 5 000 m² au lac des Closiers à Montargis (culture de légumes, vente directe aux adhérents chaque vendredi de 10H à 15H30, sensibilisation au jardinage durable, support d'insertion professionnelle)		
Fonctionnement opérationnel	Comment se déroule la récupération ?	Périmètre de collecte des produits bruts	Logistique
	Les producteurs livrent la	Local : le Gâtinais et le Loiret	Fonctionnement en flux tendu : il n'y a pas de stockage. La restauration collective passe ses précommandes, puis la

	légumerie et la légumerie livre la restauration.	Producteurs locaux partenaires (15) : Les Vergers de La Bernillière à Château-Renard L'EARL Deboise à Châlette-sur-loing L'EARL grandjean à Bray St Aignan Fourche à la Fourchette à Châlette-sur-loing Le GAEC de l'Authentique Terrien à Cortrat Le GAEC Le Mesnil à Greneville en Beauce Groenland à St hilaire les Andresis La Groue à Thimory Les Jardins de la Voie Romaine à Beaune la Rolande Les Jeunes Pousses à Cortrat Terres du gâtinais à Gondreville Le Potager des Fourneaux à Solterre L'EARL Bodard à Melleroy	légumerie commande aux producteurs les quantités nécessaires. 12 personnels permanents (encadrants techniques...) et 40 salariés en CDD insertion 31/05/2026 APAGEH Organigramme <pre> graph TD CA[Conseil d'Administration] --> MAB[Muriel Audibert-Bigot Directrice] MAB --> GA[Geoffroy Alloschery Directeur technique] MAB --> NDA[Nou De Arede Comptable Assistante de direction] MAB --> EL[Edouard Laméttrie Conseiller en insertion professionnelle] GA --> MD[Mamadou Diawara Anthony Benkane Xavier Daric Encadrants techniques] NDA --> JMG[Jean-Michel Grandin Audrèen Lambert Encadrants techniques] EL --> IP[Isabelle Pasture Encadrante technique] MD --> YD[Yoann Debeune Assistant technique] IP --> MB[Maelverick Bailmond Assistant technique] MD --- S1[33 salariés CDD insertion] JMG --- S2[7 salariés CDD insertion] IP --- S3[7 salariés CDD insertion] S1 --- ENVE[Espaces Naturels & Espaces Verts] S2 --- EJ[Eco-Jardin] S3 --- L[Légumerie] </pre> Tous les salariés bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel, assuré en interne par un Conseiller en Insertion Professionnelle : 66 % de réussite en insertion vers l'emploi classique en 2025.
Parties prenantes	Agriculteurs / Personnes en situation d'insertion par l'emploi / Restauration collective / Adhérents / Particuliers / Collectivités / Partenaires de l'association		
Finalité	Objectifs principaux Protection de l'environnement Insertion sociale et professionnelle Participation au débat public local Promotion du développement durable		Publics bénéficiaires Agriculteurs / Personnes en situation d'insertion par l'emploi / Restauration collective / Adhérents / Particuliers
	Vente de produits transformés ?	Types de débouchés	Volume de produits traités
	<u>Quelques exemples</u> - Le "Kit Tian d'Hiver" : Pommes de Terre Gourmandine Patates Douces Carottes	Restauration collective ou traditionnelle : - Restauration scolaire à 90%	2025 : 50 tonnes de légumes transformés

Activités commerciales	Oignons Rouges - Le "Kit Potée" : Chou Vert Carottes Pommes de Terre Oignons - Le "Sachet Gratins" : Pommes de terre fermes, en rondelles - Le "Kit de Saison" : Pommes de Terre Carottes Navets Boule d'Or Oignons	- 2 Hôpitaux (Montargis et Fleury) depuis 2 ans - Restauration d'entreprise ou restauration traditionnelle (food truck... Vente de légumes transformés (nettoyés, épluchés, taillés et conditionnés) à destination des particuliers	
Description synthétique	L'APAGEH est une association d'insertion sociale et professionnelle implantée dans le Loiret, engagée depuis 1994 dans l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi à travers des chantiers liés à l'environnement. Elle développe des activités variées d'entretien des espaces naturels et espaces verts pour les collectivités, entreprises et particuliers du territoire montargois. L'association mène également des actions de sensibilisation à l'écologie et à la transition environnementale via des événements et ateliers ouverts au public. Elle gère un éco-jardin potager et une activité de production maraîchère en circuit court. Depuis 2025, elle exploite aussi une légumerie produisant des légumes de 4e gamme, destinés à la restauration collective et aux particuliers.		
Enjeux et questions soulevées	- L'activité diminue pendant les périodes de vacances scolaires, la restauration scolaire représentant environ 90 % de l'activité de la légumerie. Cette baisse n'est pas encore compensée par la restauration d'entreprise. À l'inverse, en période de forte activité, la structure manque de personnel pour répondre à la demande. - La légumerie n'est pas encore financièrement viable sans le recours aux subventions. Toutefois, les autres chantiers d'insertion portés par l'association contribuent, en partie seulement, à équilibrer son fonctionnement économique. - Les pratiques actuelles des personnels de restauration constituent un frein à l'organisation de l'approvisionnement. En effet, les menus ne sont généralement pas planifiés plusieurs semaines à l'avance. Un projet vise donc à faire évoluer ces pratiques afin que les menus soient anticipés six semaines en amont. - Lorsque les récoltes sont insuffisantes en raison des conditions météorologiques, des ravageurs ou d'autres aléas agricoles, l'objectif est d'adapter les menus en proposant d'autres légumes disponibles → Cela implique un important travail de sensibilisation et d'accompagnement des personnels de restauration collective. - Comment sécuriser des ressources stables face à la fluctuation des subventions, qui sont en baisse ? - Jusqu'où une association peut-elle se rapprocher d'un modèle d'entreprise sans perdre sa mission sociale ? Comment gérer les tensions entre logique sociale (insertion) et logique de marché (prestations, vente) ? Quels arbitrages entre logique associative et logique quasi-entrepreneuriale ?		

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Lors du lancement de l'activité, et encore aujourd'hui lors de l'arrivée de nouveaux partenaires de restauration collective, la principale difficulté réside dans le manque de visibilité sur la demande. La légumerie ne dispose pas toujours d'informations précises concernant les volumes et les types de légumes qui seront commandés, ce qui complique l'anticipation des achats auprès des producteurs. Cette incertitude est d'autant plus importante que les producteurs agricoles disposent déjà de leurs propres réseaux de distribution et doivent pouvoir planifier leur production et leurs débouchés.- De nouveaux points de distribution pourraient être développés à partir de janvier 2027, notamment auprès de plusieurs collèges du Loiret. Cette phase de développement s'annonce délicate, car de nombreuses inconnues subsistent concernant les types de légumes demandés ainsi que les quantités nécessaires.- 2027 : Marché avec le département et la Région- Juste un contrat moral avec les producteurs, et achat de marchandises au prix « juste » |
|--|---|